

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 29/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 29/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 02
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_067-DE
		7.1.2
		Decisions budgétaires Compte de gestion

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

7

Séance Publique ordinaire du **25 mars 2024**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

**Ont donné procuration :**

**N'ont pas pris part au vote : M. Xavier BALLENGHIEN**

**Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC**

**Objet : Budget Annexe Lotissement - Proposition d'approbation  
du Compte de Gestion 2023**

**RAPPORTEUR :** Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

Madame l'Adjointe au Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion établi par le Comptable public de la Collectivité retrace tous les mandats et les titres effectués par la Commune sur le budget Lotissement.

Libellés	Recettes Réel + ordre	Dépenses Réel + ordre	
Section d'investissement	17 598,57 €	357 758,50 €	- 340 159,93 €
Section de fonctionnement	19 836,00 €	19 836,00 €	0 €

Envoyé en préfecture le 29/03/2024  
 Reçu en préfecture le 29/03/2024  
 Publié le 29/03/2024  
 ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25\_067-DE

La section de fonctionnement :

La section de fonctionnement fait apparaître en 2023 un montant de 2 237,43€ en dépenses réelles pour les frais afférents à la vente d'un lot fin 2022 (bornage...), pour laquelle 19 836€ sont portés en recettes réelles.

Les dépenses d'ordre de 17 598,57 € correspondent à la variation de stock.

La section d'investissement :

Elle présente un résultat déficitaire de 340 159,93 € qui correspond aux 11 parcelles restant à vendre.

Les dépenses d'investissement sont constituées par le report du résultat 2022 pour 357 758,50 €.

Les recettes d'ordre correspondent au virement de la section de fonctionnement.

**Ces résultats sont en conformité avec le compte de gestion** du Comptable public du SGC de Condom qui a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, les opérations d'ordre et les soldes figurant au bilan 2023.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées par le comptable public du SGC Condom du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire, en précisant que le compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,  
Ghislain de FLAUSAC



Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 29 MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 29 MARS 2024